


Économies d'énergie: Élisabeth Prout demande «l'exemplarité» à ses administrations

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures

Écouter cet article 

00:00/02:37 



Le gouvernement a récemment annoncé vouloir réduire la consommation d'énergie en France de 10% d'ici deux ans par rapport à 2019. GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

Dans une circulaire, la première ministère appelle à «réduire la consommation d'énergie et accélérer la sortie des énergies fossiles».

Élisabeth Prout a demandé, dans une circulaire adressée à ses ministères mardi, «l'exemplarité» des administrations en matière d'économies d'énergie, avec une série de mesures visant à «réduire la consommation d'énergie et accélérer la sortie des énergies fossiles».

«Les tensions internationales» générées notamment par la guerre en Ukraine «ainsi que l'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire français nous imposent un effort sans précédent en matière de sobriété énergétique», explique la Première ministère,

chargée de la planification énergétique, dans cette circulaire dont l'AFP a obtenu une copie. «*Ces mesures s'imposent, non seulement pour améliorer notre sobriété énergétique, mais également par souci d'exemplarité et d'acceptabilité des efforts qui sont demandés à la société dans son ensemble*», souligne cheffe du gouvernement.

Réduire de 10% la consommation d'énergie du gouvernement d'ici deux ans

Le gouvernement a récemment annoncé vouloir réduire la consommation d'énergie en France de 10% d'ici deux ans par rapport à 2019. Administrations publiques, ministères, services déconcentrés de l'État, opérateurs publics, et les établissements recevant du public sont ainsi priés de n'utiliser la climatisation que lorsque la température intérieure dépasse 26 degrés Celsius, de ne pas laisser les appareils électroniques en veille, et d'éteindre systématiquement les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires.

La Première ministre demande aussi aux administrations d'équiper les bâtiments de thermostats, d'activer le chauffage seulement lorsque la température des bureaux est inférieure à 19 degrés, de fermer les portes d'accès des bâtiments recevant du public lorsque la climatisation ou le chauffage est en marche. En matière de déplacements, Elisabeth Prout veut également à «*encourager les pratiques de mobilité durable*» comme le covoiturage, les vélos partagés et l'accès à des véhicules électriques ou à très faibles émissions.

Mettre en place «des plans ministériels de sobriété énergétique et d'exemplarité»

Elle demande enfin aux administrations de proposer «*des plans ministériels de sobriété énergétique et d'exemplarité*». Toute difficulté de mise en œuvre de ces mesures pourra être signalée à la ministre de la Transition énergétique, Agnès Proutier-Runacher, et au ministre de la Transformation et de la fonction publiques, Olivier Dupout.

Agnès Proutier-Runacher a annoncé dimanche dans le JDD de prochains décrets pour obliger les magasins climatisés à fermer leurs portes et à réduire la publicité lumineuse, mais dont les contours, pour la publicité, restent flous.